Temps ordinaire - 7e Semaine: Vendredi

Texte de l'Évangile (*Mc* 10,1-12): En partant de là, Jésus arrive en Judée et en Transjordanie. De nouveau, la foule s'assemble près de lui, et de nouveau, il les instruisait comme d'habitude. Des pharisiens l'abordèrent et pour le mettre à l'épreuve, ils lui demandaient: «Est-il permis à un mari de renvoyer sa femme?». Jésus dit: «Que vous a prescrit Moïse?». Ils lui répondirent: «Moïse a permis de renvoyer sa femme à condition d'établir un acte de répudiation». Jésus répliqua: «C'est en raison de votre endurcissement qu'il a formulé cette loi. Mais, au commencement de la création, il les fit homme et femme. A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais ils ne font qu'un. Donc, ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas!».

De retour à la maison, les disciples l'interrogeaient de nouveau sur cette question. Il leur répond: «Celui qui renvoie sa femme pour en épouser une autre est coupable d'adultère envers elle. Si une femme a renvoyé son mari et en épouse un autre, elle est coupable d'adultère».

«Il les instruisait comme d'habitude»

Abbé Miquel VENQUE i To
(Solsona, Lleida, Espagne)

Aujourd'hui, Seigneur, je voudrais prendre un peu de temps pour te faire une prière de remerciement pour tous tes enseignements. Tu enseignais avec autorité et tu le faisais dès qu'on te laissait faire et tu profitais de toutes les occasions: bien sûr, je comprends Seigneur que le but de ta mission était de transmettre la Parole du Père. Et tu l'as fait.

—Aujourd'hui, connecté à internet je te dis: Parle-moi, parce que je veux prendre un petit moment pour prier comme un disciple fidèle. D'abord, je voudrais te demander la capacité d'apprendre ce que tu enseignes et ensuite être capable de l'enseigner aux autres. Je reconnais qu'il est facile de tomber dans l'erreur de te faire dire des choses que tu n'as jamais dites, et avec une audace malveillante, j'essaie de te faire dire ce que j'aimerais que tu dises. Je reconnais que mon cœur est peut-être plus endurci que celui de ceux qui t'écoutaient.

—Je connais ton évangile, le Magistère de l'Église, le catéchisme, et je me souviens des paroles du pape

Jean Paul II dans sa "Lettre aux familles": «Le dessein de l'utilitarisme, fondé sur une liberté orientée dans un sens individualiste, c'est-à-dire une liberté sans responsabilité, constitue l'antithèse de l'amour». Seigneur, je te demande de briser mon cœur qui a envie d'un bonheur utilitariste et de me faire entrer dans la vérité divine dont j'ai tant besoin.

—Vu d'ici, comme du sommet d'une montagne, je comprends que tu dises que l'amour du mariage est définitif, que l'adultère —en plus d'être un péché comme toute offense grave envers toi, qui est le Seigneur de la Vie et de l'Amour— est un faux chemin vers le bonheur: «Celui qui renvoie sa femme pour en épouser une autre est coupable d'adultère envers elle» (Mc 10,11).

Je me rappelle aussi d'un jeune homme qui me disait: «Mon père, le péché promet beaucoup, ne donne rien et enlève tout». Bon Jésus, fais que je puisse te comprendre, et que je puisse l'expliquer aux autres: ce que tu as uni, l'homme ne peut pas le séparer (cf. Mc 10,9). Loin d'ici, en dehors de tes chemins je ne trouverai pas le bonheur véritable. Jésus, apprends moi à nouveau!

Merci Jésus. Mon cœur est dur mais je sais que tu as raison.

Pensées pour l'évangile d'aujourd'hui

- « Voilà comment il convainc les juifs de ne pas répudier leur femme avec les paroles de Moïses, alors qu'eux pensaient agir conformément à sa loi en la répudiant. De même et d'après le témoignage même du Christ nous savons que ce fut Dieu qui fit et unit l'homme et la femme » (Saint Augustin)

- « L'un des plus grands services que nous chrétiens pouvons rendre à nos semblables est de leur offrir notre témoignage serein et ferme de la famille fondée sur le mariage entre un homme et une femme, en la protégeant et en l'exaltant, car elle est de la plus grande importance pour le présent et le futur de l'humanité » (Benoît XVI)

- « Le divorce tient aussi son caractère immoral du désordre qu'il introduit dans la cellule familiale et dans la société. Ce désordre entraîne des préjudices graves : pour le conjoint, qui se trouve abandonné ; pour les enfants, traumatisés par la séparation des parents, et souvent tiraillés entre eux ; pour son effet de contagion, qui en fait une véritable plaie sociale » (Catéchisme de l'Eglise catholique, n° 2385)